



Manoir des Pommiers
1, rue des Pommiers
Rivière-du-Loup, Qc
G5R 5K9

Rapport annuel d'activités du Manoir des Pommiers

Exercice financier du
1er janvier au 31 décembre 2014



14 avril 2015

Table des matières

Message du Président

Rapport des activités du conseil d'administration

Annexes

Objets de l'organisme

Liste des administrateurs

Liste du personnel

Liste des résidents

Rapport des vérificateurs externes

États financiers du Manoir des Pommiers au 31 décembre 2014

(Notes pour le lecteur : Le Rapport Annuel d'activités est requis par la Loi et par les Règlements.)

Mot du Président

Nous voilà déjà rendus à l'assemblée générale de la résidence. Une autre année d'écoulée, c'est vraiment incroyable que le temps passe vite.

Pour nous à l'administration, il ne s'est pas passé d'évènement particulier cette année. Il y a eu le départ d'une employée qui travaillait ici depuis quelques années et également 5 résidents qui ont dû, eux aussi, quitter pour des raisons de santé.

Les membres du conseil d'administration se sont réunis à 7 reprises pour la gestion de la résidence. Vous avez tous reçu un avis d'augmentation de votre logement. Avec l'augmentation des coûts de la nourriture, des taxes, de l'électricité, des salaires, nous n'avons pas d'autres choix dans cette situation. Cependant, je peux vous dire que nous sommes dans les plus bas au niveau du coût des logements parmi les autres résidences ici à Rivière-du-Loup.

Cependant, ce qui inquiète les membres du conseil d'administration c'est la loi 16 concernant les résidences pour personnes âgées, dont certains règlements qui nous concerne tous et dont la date butoir est le 15 octobre prochain. La clause pour la surveillance obligatoire 7 jours, 24 heures est sans doute importante, mais nous ne souhaitons pas être obligés de nous y conformer. On doit attendre malheureusement ce qui va arriver d'ici là.

Merci aux membres du conseil d'administration pour leur collaboration. Sincères remerciements au directeur et à tous les employés pour votre grand dévouement auprès des résidents.

À vous résidentes et résidents, que votre séjour au Manoir des Pommiers soit des plus agréables afin de vous sentir comme chez vous mais comme une famille agrandie.

Au plaisir et bonne santé à vous tous.

Merci

Marcel St-Pierre, président

Rapport des activités du conseil d'administration

Afin de satisfaire aux exigences de la Loi et des Règlements généraux, voici le rapport séquentiel des principaux événements que le Conseil d'administration a vécu au cours de la dernière année financière.

Janvier 2014

Les employés effectueront sous peu une mise à jour du cours RCR.

Une vérification de la MAPAQ a été effectuée. Quelques remarques minimales ont été constatées et corrigées.

Le budget 2014 est présenté et accepté.

L'augmentation des loyers et services aux résidents sont présentés et acceptés.

L'augmentation des salaires des employés pour les années 2014 et 2015 est acceptée.

Les dépenses de novembre et décembre 2013 sont acceptés.

Mars 2014

Les états financiers intérimaires du groupe Mallette au 31 décembre 2013 sont présentés et acceptés.

La préparation de l'assemblée générale est en cours.

Afin d'assurer la sécurité des résidents, les ambulanciers possèdent les clés pour pénétrer, la nuit ou le jour, au Manoir des Pommiers.

Aucune information supplémentaire n'a été reçue dernièrement concernant la loi 16.

Mme Claudette Roussel Caron sera une nouvelle résidente du Manoir à partir du 1^{er} avril 2014 et occupera l'appartement 203.

Les appartements 103, 203 et 303 ont subis un dégât d'eau qui fut corrigé.

Les dépenses de janvier 2014 sont présentées et acceptées.

Le Manoir des Pommiers renouvelle ses assurances responsabilité et assurance-feu avec la Promutuel.

La date de l'assemblée générale est fixée au 16 avril 2014.

Avril 2014

Les administrateurs acceptent les états financiers du 31 décembre 2013 ainsi que les membres en règle de l'organisme pour l'assemblée générale qui suivra à 19h00.

La demande de renouvellement de la certification de notre résidence est acceptée.

La déclaration relative aux antécédents judiciaires est signée par tous les administrateurs.

Mai 2014

Les documents portant sur l'éthique, la déontologie et l'engagement à la confidentialité, sont signés par tous les administrateurs et le directeur général.

Concernant les élections, M. Marcel St-Pierre est élu président, Mme Rollande S. Dickner vice-présidente, M. Gilles Pelletier, secrétaire et trésorier.

Nous accueillons Mme Aldine Pelletier qui fut élue au conseil d'administration à la dernière assemblée générale.

Les dépenses de février et mars 2014 sont présentées et acceptées.

La tonte du gazon est confiée à Service Grand Portage et l'entretien du gazon au Jardinier.

Juin 2014

Les états financiers intérimaires du groupe Mallette au 31 mars 2014 sont présentés et acceptés.

Les dépenses d'avril et mai 2014 sont présentées et acceptées.

Le site Web a été mis à jour bénévolement par M. Jean-Denis Godbout, 1^{er} directeur du Manoir des Pommiers.

Septembre 2014

Les états financiers intérimaires du 30 juin 2014 sont présentés et acceptés.

Notre fournisseur principal de nourriture devient Roland et Frères.

Selon les dernières informations reçues concernant la loi 16, la décision d'imposer le seuil minimal de surveillance de nuit est reporté à octobre 2015.

Les dépenses de juin, juillet et août 2014 sont présentées et acceptées.

Novembre 2014

Les états financiers intérimaires du 30 septembre 2014 sont présentés et acceptés.

Nous avons eu la visite des vérificateurs concernant la conformité. Aucune remarque majeure ne fut constatée.

Un exercice d'évacuation fut effectué en septembre dernier et s'est effectuée en quatre minutes, ce qui est très bien.

Mme Rita Castonguay et Mme Adrienne Michaud ont quittées le Manoir des Pommiers pour une résidence offrant des services plus appropriés à leur condition.

M. Laurent D'Amours et son épouse Mme Antonine Sirois sont acceptés comme nouveaux résidents et occuperont l'appartement 311.

Mme Françoise St-Pierre est acceptée comme nouvelle résidente et occupera l'appartement 103.

Les dépenses de septembre et octobre 2014 sont présentées et acceptées.

Activités de loisirs de 2014.

Au cours de l'année, plusieurs activités ont été offertes aux résidents.

Au printemps, une technicienne en loisirs fut engagée pour assurer de l'animation au Manoir. Différentes fêtes furent soulignées comme la fête du printemps et de l'automne, Halloween, Noël, fête des mères et des pères, Pâques, St-Valentin, etc.

Un bingo se tient au Manoir tous les mardis.

Une célébration de la parole a lieu mensuellement. Malheureusement, il est plus difficile qu'une messe soit célébrée régulièrement suite au décès de l'abbé Lévesque.

Objets de l'association

Les objets pour lesquels la personne morale est constituée sont les suivants, suite à une révision des lettres patentes à la fin de 2007.

1. Gérer et offrir des logements à prix modiques ainsi que des installations et des services connexes exclusivement à l'intention des personnes âgées à revenus faibles ou modestes et/ou à des personnes âgées en légère perte d'autonomie résidant dans la région de Rivière-du-Loup.
2. Acheter ou louer autrement acquérir, posséder, bâtir, développer ou améliorer, restaurer tous terrains ou bâtisses, constructions quelconques nécessaires à la réalisation des objets de la corporation décrites au paragraphe 1 ;
3. Percevoir des sommes d'argent soit par donations, souscriptions, testaments, dons, cadeaux ou autrement toujours dans le but de réaliser les fins de la Corporation ;
4. Maintenir de façon stable et permanente à la corporation un statut non-équivoque de corporation sans but lucratif à des fins exclusivement charitables et maintenir un régime d'occupation des logements aux personnes âgées à revenus faibles ou modestes et/ou à des personnes âgées en légère perte d'autonomie.
5. Faire de façon générale toutes choses ou poser tous gestes nécessaires à la réalisation des buts ci hauts mentionnés.
6. Le tout ne pouvant constituer un établissement au sens de la Loi sur les services de santé et services sociaux.

Liste des administrateurs

Étaient en fonction au 31 décembre 2014 :

Marcel St-Pierre, président.
Rolande S. Dickner, vice- présidente.
Gilles Pelletier, secrétaire-trésorier.
Christian Ouellet, administrateur.
Régis Harvey, administrateur.
Laurette Roussel, administratrice.
Aldine Pelletier, adminidtratrice.

Liste du personnel

Étaient en fonction au 31 décembre 2014 :

Rino Kirouac, directeur.
Michel Dumont, chef-cuisinier.
Sylvie Gagnon, cuisinière.
Danny Thériault, préposée au service.
Gisèle Levesque, préposée à l'entretien ménager.
Louiselle Rioux, préposée au service.
Josée-Anne Ross, préposée au service.
Laval Lévesque, préposé au service.
Marjolaine Lévesque, cuisinière et préposée au service.
Jean-Rock Dubé, homme d'entretien.

Liste des résidents au 31 décembre 2014 :

| App | Nom |
|------------|--|
| 101 | Madeleine Jean |
| 103 | Françoise St-Pierre Corbin |
| 105 | Dolorès Fradette Larouche |
| 107 | Rolande Lebel |
| 109 | Alexis Pelletier et Marcelle Parent |
| 111 | Lionel Lamarre |
| 201 | Georgette Bélanger |
| 202 | Rita Soucy |
| 203 | Bibiane Viel |
| 204 | Fernande Ouellet D'Anjou |
| 205 | Lucien Pelletier et Jeannine Marquis |
| 206 | Jeannette Dionne |
| 207 | Irène B. Michaud |
| 208 | Jean-Baptiste Denis |
| 209 | Émilienne Ouellet |
| 210 | Béatrice Boucher |
| 211 | Marthe Ouellet |
| 212 | Henri-Paul Berger et Simone Morency |
| 301 | Rolande S. Dickner |
| 302 | Janine Lemieux |
| 303 | Raymond Vézina et Jacqueline Bourgelas |
| 304 | Aldine Pelletier |
| 305 | Laure Beaulieu |
| 306 | Fernande Gagnon |
| 307 | Jacqueline Dionne |
| 308 | Gisèle Bouchard |
| 309 | Laurette Roussel |
| 310 | Antoinette Nadeau Lévesque |
| 311 | Laurent D'Amours et Antonine Sirois |
| 312 | Rose-Délina Charron |

Rapport des vérificateurs externes

et les

États financiers du Manoir des Pommiers au 31 décembre 2014

(Feuilles ci-attachées)